RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

...ARCHITECTES
Société à responsabilité limitée
au capital de 6 000 euros
Siège social : 59 Rue du Printemps
31000 TOULOUSE
485 215 875 RCS TOULOUSE

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE LA GÉRANCE DU 30 JUILLET 2026

L'an 2026, le 30 Juillet 2026, au siège social,

Le soussigné :
Monsieur Romain BERNES,
demeurant [redacted]

Gérant de la société ...ARCHITECTES, société à responsabilité limitée au capital de 6 000 euros, divisé en 60 parts sociales, rappellent que :

- aux termes du procès-verbal des délibérations de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 10 juin 2026, la collectivité des associés a décidé de réduire le capital social à concurrence de 2 900 euros pour le ramener de 6 000 euros à 3 100 euros, par voie de rachat des 29 parts sociales détenues par Monsieur Jérôme FAGES, moyennant un prix unitaire de 760 euros, soit un prix total de 22 040 euros et ce, sous la condition suspensive de l'absence d'opposition émanant des créanciers ou du rejet de celles-ci par le Tribunal de commerce.

- le procès-verbal susvisé a été déposé au greffe du Tribunal de Commerce de Toulouse le 24 juin 2026 ;

- à la date du 30 juillet 2026, soit à l'expiration du délai d'un mois fixé à l'article R. 223-35 du Code de commerce, aucune assignation formant opposition n'a été signifiée à la Société ;

- et constate en conséquence que la réduction du capital est définitivement réalisée à cette même date du 30 juillet 2026, ainsi que la modification corrélative des statuts ;

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, le gérant a dressé le présent procès-verbal qu'il a signé après lecture.

[redacted]